

COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du vendredi 9 février 2024 à 18h15

Présidence : M. Patrice VERGRIETE
Secrétaire de Séance : Rémy BECUWE
Nombre de conseillers en exercice : 60
Date de convocation de séance : 2 février 2024

Urbanisme réglementaire et politique de la ville

PLUiHD - Première modification simplifiée - Bilan de la mise à disposition et arrêt de projet.

Monsieur Martial BEYAERT

Exposé aux membres du Conseil que, par arrêté en date du 22 juillet 2023, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque a engagé la procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements (PLUiHD).

Par délibération en date du 19 décembre 2022, la CUD a fixé les objectifs et les modalités de la mise à disposition du public nécessaire au projet qui s'est déroulée du 18 décembre 2023 au 19 janvier 2024 inclus.

Le dossier a été mis à disposition du public sur le site internet dédié de la Communauté Urbaine de Dunkerque (www.communaute-urbaine-dunkerque.fr), ainsi que sur le site dédié à la concertation de la collectivité (www.changer-la-vie-ensemble.com), sur un registre en ligne dédié à la procédure, pendant la durée susvisée.

Le public a pu déposer ses observations et soumettre ses propositions par voie électronique directement sur le site internet. Il pouvait également demander toute information complémentaire.

Durant cette même période, chacun a pu s'exprimer sur un registre écrit ouvert au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque ainsi que dans les communes membres de l'EPCI.

Considérant que le bilan de la mise à disposition du public, figurant en annexe, ne remet pas en cause le projet tel qu'envisagé.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-29.

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 153-45 à 154-48 qui régissent la procédure de modification simplifiée du PLU.

Vu la délibération du 19 décembre 2022 fixant les modalités de la mise à disposition du public.

Vu l'arrêté du 22 juillet 2023 décidant d'engager la procédure de modification simplifiée du PLUiHD.

Vu l'avis conforme de la MRAE en date du 31 octobre 2023.

Vu l'avis du Département du Nord en date du 21 décembre 2023.

Vu l'avis de la commission "Aménagement du territoire et transition écologique".

Le Conseil de Communauté, après avoir entendu ce qui précède et après en avoir délibéré,

DRESSE le bilan de la mise à disposition du public.

APPROUVE la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacements.

La présente délibération sera transmise à l'autorité administrative compétente de l'Etat et affichée pendant un mois au siège de la Communauté Urbaine de Dunkerque ainsi que dans toutes les mairies des

communes membres de la CUD. Elle fera l'objet d'une insertion dans un journal diffusé dans le département.

Le PLUiHD modifié sera mis à disposition au siège de la CUD. Il sera également consultable sur le site internet de la CUD et le Géoportail de l'Etat.

Fait et délibéré à Dunkerque, le 9 février 2024

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation

Présents :

M. Patrice VERGRIETE, **Président**

Mme Martine ARLABOSSE, Mme Christine GILLOOTS, Mme Florence VANHILLE, **Vice-Présidentes**

M. Martial BEYAERT, M. Julien GOKEL, M. Jean-François MONTAGNE, M. Bertrand RINGOT, M. Eric ROMMEL, M. Alain SIMON, **Vice-Présidents**

Mme Barbara BAILLEUL-ROCHART, Mme Delphine CASTELLI, Mme Nathalie DESMAZIERES, Mme Marjorie ELOY, Mme Delphine MARSCHAL, Mme Leïla NAIDJI, **Conseillères Communautaires Déléguées**

M. Grégory BARTHOLOMEUS, M. Didier BYKOFF, M. Benoit CUVILLIER, M. Jean-Luc DARCOURT, M. Pierre DESMADRILLE, M. Franck GONSSE, **Conseillers Communautaires Délégués**

Mme Sophie AGNERAY, Mme Claudine BARBIER, Mme Danièle BELE-FOUQUART, Mme Sylvaine BRUNET, Mme Zoé CARRE , Mme Pierrette CUVELIER, Mme Régine FERMON, Mme Isabelle FERNANDEZ, Mme Sylvie GUILLET, Mme Patricia LESCIEUX, Mme Elisabeth LONGUET, Mme Mélanie LOURÉ, Mme Maude ODOU, Mme Catherine SERET, Mme Séverine WICKE, **Conseillères Communautaires**

M. Rémy BECUWE, M. Eric BOCQUILLON, M. Eric DUBOIS, M. Yohann DUVAL, M. Gilles FERYN, M. Gérard GOURVIL, M. Davy LEMAIRE, M. Sylvain MAZZA, M. Michel PESCH, M. Frédéric VANHILLE, **Conseillers Communautaires**

Absent(s) excusé(s) :

M. Jean-Luc GOETBLOET, M. Jean-Pierre VANDAELE.

Absent(s) :

M. Claude NICOLET, M. Jean-Christophe PLAQUET.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont remis pouvoir :

M. David BAILLEUL à Mme Barbara BAILLEUL-ROCHART, M. Jean BODART à Mme Martine ARLABOSSE, Mme Fabienne CASTEL à M. Davy LEMAIRE, M. Sony CLINQUART à M. Julien GOKEL, Mme Karine FAMCHON à M. Sylvain MAZZA, M. Eric GENS à Mme Maude ODOU, M. Laurent NOTEBAERT à Mme Claudine BARBIER, Mme Michèle PINEL-HATTAB à M. Martial BEYAERT, Mme Virginie VARLET à M. Alain SIMON.

Jean-Luc GOETBLOET à Cathy BONAILLIE.